

1 La Concertation sherbrookoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

(Éléments tirés du Cadre de référence révisé en août 2014)

1.1 Mission

La Concertation a comme mission de mobiliser les acteurs des différents milieux en vue de lutter collectivement contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans cette perspective, la Concertation travaille à développer, à systématiser et à renforcer ses stratégies de communication externes et internes.

1.2 Mandat

Conformément aux dispositions de mise en œuvre locale du PAGESIS, la Concertation est désignée par le conseil municipal de Sherbrooke pour constituer une instance de concertation locale ayant le mandat suivant :

- établir des priorités locales et élaborer un plan d'action;
- établir un processus de mise en œuvre du PAGESIS qui permette une utilisation optimale des fonds disponibles;
- assurer le suivi des actions;
- désigner une personne pour participer aux travaux du comité de soutien de l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale.

1.3 Définition de la pauvreté et de l'exclusion

- La pauvreté se traduit par une accumulation d'incapacités résultant d'inégalités et tendant à se renforcer réciproquement. Il s'agit d'un défaut d'avoir, de pouvoir et de savoir.
- À l'échelle des communautés, la pauvreté se traduit par une dévitalisation sociale et économique.
- Globalement, la pauvreté et l'exclusion constituent un ensemble de phénomènes sociologiques, structurels et psychosociaux interdépendants, dont les effets conjugués aggravent la situation des personnes et des communautés fragilisées, et génèrent des coûts sociaux et économiques importants pour la collectivité.¹
- Cette définition suppose que la pauvreté et l'exclusion constituent des problèmes systémiques, dont l'ampleur et la complexité interpellent la responsabilité sociale collective, et soulèvent d'importants questionnements sur les normes dominantes d'appartenance et d'inclusion au système social et économique actuel.

2 Situation de la pauvreté à Sherbrooke

2.1 Une situation qui paraît stable au Québec

Taux de faible revenuⁱⁱ selon la mesure du panier de consommation (MPC)
dans la province pour 2002 et 2011

ANNÉE	TAUX DE FAIBLE REVENU (MPC)	NB PERSONNES DANS LES UNITÉS FAMILIALES À FAIBLE REVENU (MPC)
2002	10,8 %	791 000 personnes
2011	10,7 %	842 000 personnes
	- 0,1 %	+ 51 000 PERSONNES

2.2 Constats de certains indicateurs liés à la pauvreté pour l’Estrie et Sherbrooke

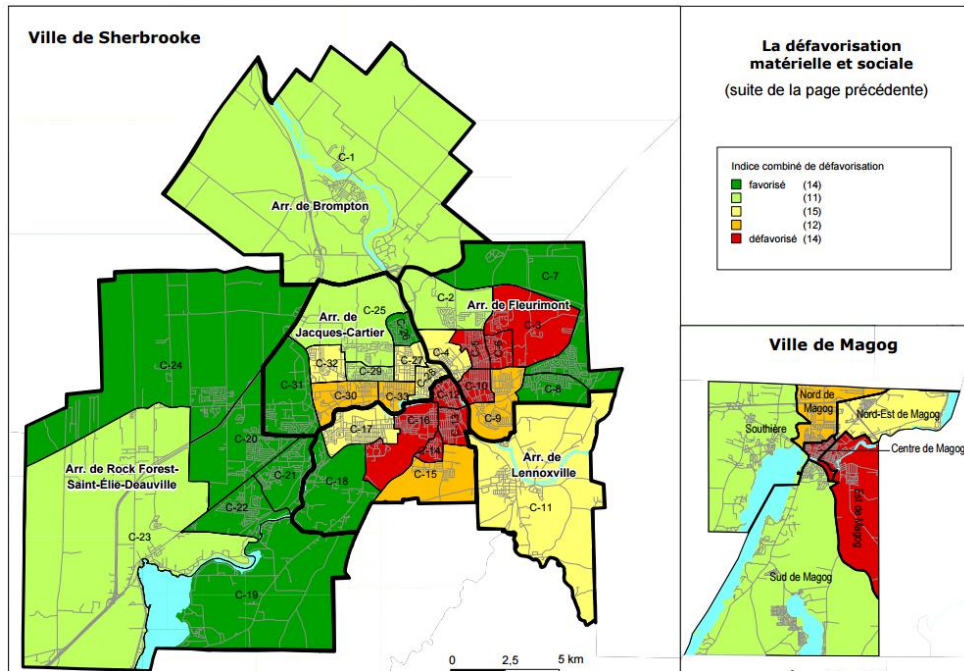
L’analyse d’indicateurs liés à la pauvreté (et à ses nombreuses dimensions) dépeint un portrait peu reluisant pour la région de Sherbrooke.

- En 2010, le **taux de faible revenu en Estrie était de 12,4 %** (MFR seuils après impôt des particuliers), c’est donc un peu plus **d’une personne sur dix** qui vit sous le seuil de faible revenu. Pour l’ensemble du Québec, ce taux s’établit à 12,6 %. Les seules régions qui affichent des taux plus élevés sont Montréal (20,8 %), le Nord-du-Québec (15,3 %) et la Mauricie (13,2 %).ⁱⁱⁱ
- Entre 2003 et 2010, **ce taux de faible revenu en Estrie s’est accru de 6,9% alors qu’il est demeuré relativement stable au Québec pendant cette période** (11,6 % à 12,4 % en Estrie et 12,7 % à 12,6 % pour Québec). Pendant ce temps, des régions ont connu des améliorations notables, comme l’Abitibi-Témiscamingue (de 12,6 % à 10,2 %), le Saguenay—Lac-Saint-Jean (de 10,8 % à 9,4 %) et le Bas-Saint-Laurent (de 10,7 % à 9,7 %), creusant ainsi l’écart avec la population sherbrookoise.^{iv}
- À Sherbrooke en 2011, près **d’un homme sur quatre de 25 à 64 ans n’occupe pas d’emploi** (24,4 %). Ce qui est une proportion plus importante qu’à l’échelle de la province (21,9 %).^v
- En 2013, **le taux d’assistance sociale (adultes et enfants) est plus élevé en Estrie (7,8 %) qu’au Québec (6,9 %)**. De plus, alors que ce taux diminue au Québec depuis 2003, cette diminution n’est pas marquée pour l’Estrie.^{vi} Il en résulte donc que la région qui performait mieux que la moyenne québécoise en 2003^{vii}, se classe maintenant parmi les derniers rangs^{viii}.
- En 2011, le **revenu médian d’emploi avant impôt est plus bas que celui de la province** tant pour les sherbrookoises (31 660 \$ versus 33 448 \$) que les sherbrookoises (24 403 \$ versus 25 066 \$).^{ix}
- En 2013, le **revenu disponible par sherbrookoise est de 24 556 \$** par rapport à 26 774 \$ pour le Québec et 30 746 \$ pour le reste du Canada.^x
- En 2011, près de **4 locataires sur 10 déboursent 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement** à Sherbrooke (ce qui est plus élevé qu’au Québec (36,8%) et qu’ailleurs en Estrie (37,7 %)).^{xi}

- En 2011, **21,5 % des personnes seules de Sherbrooke (propriétaires et locataires) consacrent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement.** Une proportion encore une fois, plus élevée que l'ensemble du Québec (19,9%) et que l'Estrie (19,6%).^{xii}
- Selon le rapport récent « Prioriser la santé mentale et bien-être en Estrie », la prévalence des troubles mentaux est plus forte en Estrie que partout ailleurs au Québec pour l'année 2010-2011. Cette prévalence de troubles mentaux atteint **1 adulte sur 7 à Sherbrooke** (soit 15,2 %).^{xiii}

2.3 Indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice de défavorisation matérielle et sociale permet d'identifier 8 communautés très défavorisées à Sherbrooke (4 dans l'arrondissement du Mont Bellevue, 4 dans l'arrondissement Fleurimont).^{xiv}



Ce que ces communautés ont en commun :

- une forte densité de population,
- une faiblesse au niveau de l'emploi (taux d'inoccupation élevé et grande dépendance envers les transferts gouvernementaux),
- beaucoup plus de locataires que de propriétaires,
- des communautés socialement défavorisées (forte proportion de personnes seules, de monoparentalité, etc.).

La Concertation a demandé un portrait détaillé à l'Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC). Il est disponible dans le rapport PAGESIS 2010-2015 au www.cdcsherbrooke.org/projets-pagsis-2010-2015.sphp.

2.4 La lutte contre la pauvreté

- Depuis juin 2015, le financement lié au Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS) 2010-2015 est terminé. Après avoir généré des investissements de 2,4 millions de dollars et soutenu 18 projets concrets de mobilisation et de participation citoyenne, d'insertion socioprofessionnelle, d'aide alimentaire, de transport, etc. la fin du PAGSIS 2010-2015 met plusieurs projets en péril.
 - Par exemple, La Chaudronnée qui a dû mettre fin à son projet pilote d'ouverture de fin de semaine, l'hiver dernier, par manque de ressources et ce, malgré un achalandage important du service de fin de semaine. Au total, ce sont trois projets qui ont dû mettre fin à leurs activités par manque de financement et face à la difficulté et la complexité de trouver de nouveaux partenaires financiers.
 - Au moins cinq autres projets PAGSIS pourraient aussi cesser leurs activités d'ici le début 2016 par manque de financement.
- Au terme du PAGSIS 2010-2015, force est de constater que les leviers de financement se sont montrés insuffisants pour pérenniser, à long terme, ces nouvelles initiatives. Malgré le travail très important des organismes promoteurs, la recherche de nouveaux partenaires financiers pour assurer la continuité de ces projets constitue une tâche colossale. L'effort additionnel de trouver un financement alternatif pour leur projet PAGSIS s'ajoute au maintien des activités courantes liées à leur mission de base, elle-même pressée par l'augmentation des demandes d'aide en provenance d'une part grandissante de citoyennes et de citoyens. (Voir le Sommaire de la mise en œuvre du PAGSIS 2010-2015 à Sherbrooke dans la pochette).
- Des organismes font aussi état d'une augmentation des demandes d'aide, notamment en matière de sécurité alimentaire. Dans un contexte où des organismes manquent de ressources humaines et financières pour répondre à toutes ces demandes, il en résulte que des organismes doivent cet automne se retirer d'activités auxquelles ils participaient encore l'an dernier. De plus, dans certains organismes on doit aussi parfois faire des choix déchirants entre aider deux personnes qui en ont toutes les deux besoins.
- Les travailleurs de rue et la coalition sont débordés au centre-ville notamment par un plus grand achalandage mais aussi par une aggravation des problèmes rencontrés chez les personnes du centre-ville.
- La réalité n'est pas non plus très rose pour la situation de l'itinérance comme le présenterons la Nuit des sans-abris demain en conférence de presse et vendredi pour l'événement annuel.

ⁱ Les coûts de la pauvreté sont estimés entre 15 et 17 milliards annuellement selon une étude récente publiée sur le site du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. (ARAYANDEMA, Athanase et Guy FRÉCHET (2011) *Les coûts de la pauvreté au Québec selon le modèle de Nathan Laurie*.

http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Cout_pauvrete.pdf)

ⁱⁱ Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2014) *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : État de situation 2013*. <http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/publications.asp>

ⁱⁱⁱ Gouvernement du Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2014) *Résultats des actions menées dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale - 2002-2013*. p.141

<http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/index.asp?categorie=0106201#liste>

^{iv} *Idem*. p. 33

^v Observatoire estrien du développement des communautés (s.d.) *Tableau de bord des communautés de l'Estrie – Deuxième édition, Indicateurs démographiques et socioéconomiques, Ville de Sherbrooke*. p.3.

http://www.oedc.qc.ca/fichiers/oedc/tdb/chiffres_disent_ville_de_sherbrooke_2e_edition_vf.pdf

^{vi} Gouvernement du Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2014) *Résultats des actions menées dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale - 2002-2013*. p.89

<http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/index.asp?categorie=0106201#liste>

^{vii} *Idem*. p. 92

^{viii} *Idem*. p. 141

^{ix} Observatoire estrien du développement des communautés (s.d.) *Tableau de bord des communautés de l'Estrie – Deuxième édition, Indicateurs démographiques et socioéconomiques, Ville de Sherbrooke*. p.4.

http://www.oedc.qc.ca/fichiers/oedc/tdb/chiffres_disent_ville_de_sherbrooke_2e_edition_vf.pdf

^x Institut de la statistique du Québec (2014) *Revenu disponible*, Bulletin Flash, Édition 2014.

http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01608FR_FlashRD2014H00F00.pdf

^{xi} *Idem*. p. 5

^{xii} *Idem*. p. 5

^{xiii} CIUSS de l'Estrie – CHUS, Direction de santé publique (2015) *Résumé du rapport « Prioriser la santé mentale et le bien-être en Estrie : 7 défis à relever ensemble »*.

http://www.santeestrie.qc.ca/publication_documentation/documents/Communique_RapportSM_215-09-22.pdf

^{xiv} : OEDC - Indice de défavorisation matérielle et sociale combinées (version de juillet 2012).

<http://www.oedc.qc.ca/tableau-de-bord/11/cartes-thematiques-estrie>